

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article1209>

Instruction ministérielle concernant la dérogation aux travaux dangereux

- Champ H.A.S. (SEGPA) - Documents de cadrage - Travaux dangereux pour les mineurs -

Date de mise en ligne : mercredi 21 décembre 2016

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés
